



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 45 - DECEMBRE 2007



Semaine



Bleue

Sommaire

Notre ville : Echos des quartiers	3
Septembre-Octobre à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Illuminations de fin d'année	7
Budget 2008	8 et 9
Intercommunalité : Patrimoine industriel	10
Photo insolite	11
Associations, concours du Photo Club	12
Tribune libre	13
Portrait : Sébastien Jessu	14
Etat-civil, brèves	15

Semaine bleue



À la découverte de la maison d'Henri Barbusse à Aumont en Halatte



Dégustation et découverte du chocolat à la Résidence des Personnes Agées

Couverture : Jeunes et vieux ensemble une semaine bleue dynamique

Vivre ! - N° 44 - Décembre 2007

Vivre ! : Magazine mensuel officiel de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

www.mairie-montataire.fr

Semaines régionales de l'environnement



Visite découverte d'une chèvrerie à Cires lès Mello



Sortie découverte des hortillonnages d'Amiens



Visite guidée du parc urbain le Prieuré à Montataire

Échos des quartiers



Piloté par Monsieur le Maire, le groupe de travail, composé d'élus, d'habitants, bailleurs et de techniciens de la ville s'est constitué pour élaborer ensemble le projet de résidentialisation et de réaménagement de la cité du 19 mars. Lors d'une réunion qui a eu lieu en octobre dernier, le groupe de travail a validé la première tranche de travaux. Ainsi la résidentialisation des bâtiments 5, 7 et 9 devrait commencer au mois de janvier pour une durée de six mois et les plantations réalisées au printemps 2008. Sachant que les tours 1 et 3 ont déjà fait l'objet d'une rénovation.

La deuxième tranche de travaux qui concerne les Tours 11 et 13 sera soumise à l'avis des habitants lors d'une réunion au printemps prochain.

Le projet global vise à réaménager l'ensemble de la cité du 19 mars par la création d'une coulée verte qui séparera les immeubles 5,7,9 des tours 11 et 13 et permettra de réorganiser les entrées d'immeubles, le stationnement et la circulation automobiles.

Les bâtiments 5,7,9 seront dotés de deux aires de stationnement ainsi que les tours 11 et 13. Le nombre de places de stationnement existant aujourd'hui sera conservé avec environ 268 places pour 225 logements.

Les emplacements destinés aux containers à ordures ménagères et à la collecte sélective seront installés à l'extérieur.

- Rues Roger Salengro et Jules Uhry

À l'occasion des travaux de démolition et construction de la rue Jules Uhry, la ville procède actuellement à l'enterrement des réseaux aériens des rues Salengro et Uhry comprises entre la rue Maurice Vayer et l'école Henri Wallon. Les trottoirs seront également rénovés. C'est ensuite l'éclairage public qui sera entièrement revu conformément au schéma lumière.

Ces travaux s'achèveront au printemps avec la rénovation complète du square Jules Uhry qui se verra doté d'une aire de jeux pour les enfants, de bancs et de nouvelles plantations.

L'ensemble de ces aménagements se monte à un million d'euros environ.

Pour vous déplacer, pensez au bus

Lors des réunions de quartier, des habitants ont demandé s'il existait une navette de bus desservant l'Espace de rencontres et le cinéma Pathé. Une ligne directe avait été effectivement mise en place mais a été interrompue car peu de voyageurs l'utilisait. Il reste la possibilité de se rendre au cinéma Pathé et à l'Espace de rencontres en prenant la ligne 9 à partir de la gare de Creil.

Lignes de la semaine du lundi au samedi

- Lignes 1 : Gare - Les Haies / Gare-Hôpital
- Ligne 1 / 2 / 6 : Gare - Plateau - Hôpital
- Ligne 2 : Gare - Les Cavées
- Ligne 3 : Gare - Montataire
- Ligne 4 : Gare - Nogent-sur-Oise
- Ligne 5 : Gare - Villers Saint-Paul
- Ligne 6 : Plateau - Hôpital
- Ligne 7 : Gare - Herriot
- Ligne 8 : Cavées - Montataire
- Ligne 9 : Gare - Lycée M. Curie - Zola
- Ligne 10 : Gare - Z.I Nogent - Villers Saint-Paul

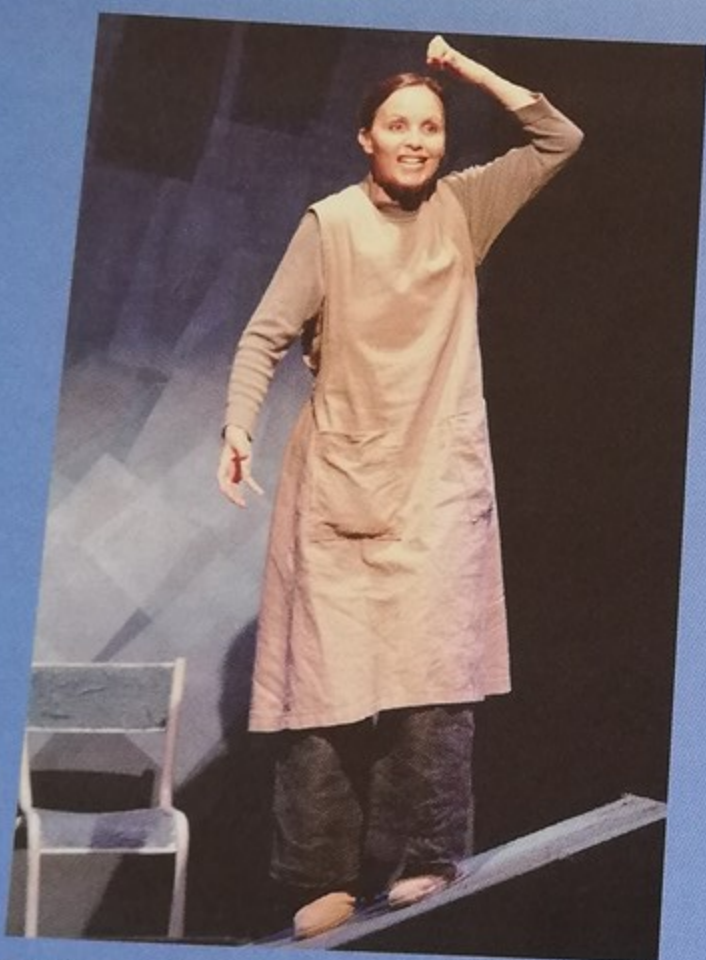
Septembre-Octobre à Montataire



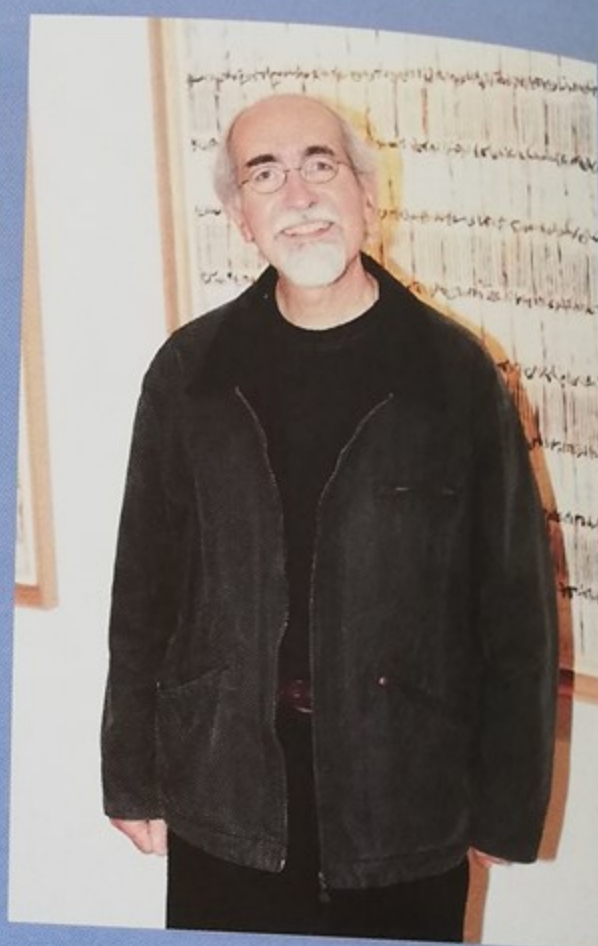
Visite des chantiers de l'été engagés par les services de la ville de Montataire



Sympathique et fraternelle ambiance au repas annuel des retraités de la CGT



Théâtre au Palace "Lambeaux" par la compagnie les Trois-huit



Vernissage de l'exposition de dessins et peintures de Tibouchi dans la galerie du collège Anatole France de Montataire



Amicale réception en l'honneur des lauréats du concours 2007 de fleurissement dans la ville



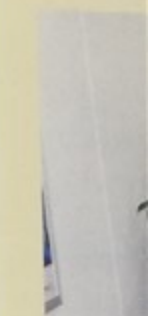
Concert au Palace du "Clarinette festival" à l'occasion des 30 ans de l'ensemble



Congrès de rencontres



Fête du livre au premier avec Ella ou la ma



Porte ou de Mon



29ème



des retraités de



Congrès départemental du Secours populaire à l'Espace de rencontres à Montataire



Fête du livre sur le thème "Une ville, une œuvre". Roger Wallet au premier plan dédicace "Les biclounes de l'Argillière" co-écrit avec Ella Balaert et Marcel Anoma dédicace son livre "Sidjè, ou la marche des femmes sur la prison de Grand-Bassam"



Porte ouverte à la Régie Communale du Câble et d'Électricité de Montataire



29ème exposition mycologique, place de la Mairie

L'édito du Maire

Un appel au civisme

Les réunions de quartier, de service avec le personnel et spécifiques pour la préparation du budget municipal 2008 ont commencé et se termineront avant la mi-décembre.

Elles permettent, comme chaque année, des rencontres fructueuses pour une co-élaboration de notre budget communal. Elles sont l'occasion d'exprimer vos préoccupations ainsi que vos avis et propositions.



Malgré un contexte difficile, l'orientation qui vous est proposée est que la municipalité n'augmente pas les impôts pour la part qui la concerne, poursuive certains investissements mais en recourant le moins possible à l'emprunt, et ne crée pas de nouveaux services. Nos recettes fiscales ont été sensiblement affaiblies par une perte importante de taxe professionnelle qui ne sera que partiellement compensée et par les dernières décisions du gouvernement. Nous proposons, à l'occasion de ces réunions mais aussi dans les lieux municipaux une pétition pour exiger du gouvernement la mise à niveau et le renforcement des effectifs de police nationale du commissariat de Creil. En effet dans quasiment toutes les réunions se sont exprimées des plaintes concernant les stationnements gênants, les problèmes de vitesse, de sécurité aux abords des écoles. Si nous voulons continuer à travailler en amont sur la prévention, sur l'appel au civisme de chacun (e) il est clair que la verbalisation s'impose face aux "récalcitrants": c'est le travail de la police nationale.

Enfin, je souhaite à tous les Montatairiennes et Montatairiens, malgré les difficultés importantes que connaît un certain nombre, notamment dans le domaine du pouvoir d'achat, qu'ils puissent se retrouver avec leurs proches et leur famille pour passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Bosino

Culture

Mardi 4 décembre
14 h 30 et 20 h 30

Le Palace

Théâtre

Le Corps liquide

Un texte poétique où l'actrice explore les limites de son corps. Un fragment d'his-

toire où elle s'est perdue, où elle essaie de rester elle-même.

Avant le début du spectacle, les personnes qui ont participé à l'atelier d'écriture «Etre mère aujourd'hui» avec l'auteur Kossi Effoui, viendront lire leurs textes sur la scène.

Tarif : 4 à 10 €

Dimanche 9 décembre 17 h
Le Palace

Théâtre-cirque

Gulliver et fils

Tout public

Un spectacle à partager en famille pour Noël. Féérique et magique, ce Gulliver fera rêver autant les petits que les grands. Du théâtre et du cirque au service de l'imaginaire.

Tarif : 4 €



Samedi 15 décembre - 20 h 30

Le Palace

Musique

Los Tres Puntos

De la musique survoltée, pour danser et faire la fête. Connus et reconnus pour leurs concerts survitaminés, ces neuf musiciens une fois de plus vont vous faire chanter toute la nuit.

Première partie : Baby Trash

Tarif : 4 €

écrit les dialogues avec Denis Lachaud. Comment ces jeunes au Mans, en classe de seconde, imaginent leur place dans le monde du travail. D'où viennent leurs idées sur le travail, de ce qu'en disent les parents ? Des journaux ? De la télé ? Vous le découvrirez au Palace. La projection sera suivie d'un échange entre les futurs travailleurs, les travailleurs d'aujourd'hui, et ceux d'hier. L'entrée est libre. Un casse-croûte sera prévu.

Mercredi 19 décembre - 20 h 30

Palace

Les sélections du tour de chants du Conseil général

Quatre groupes de chanson viendront présenter une demi-heure de leur spectacle à un jury qui sélectionnera deux d'entre eux. L'entrée est libre, venez écouter, découvrir de jeunes talents, et soutenir des musiciens pour qui la présence du public est importante.

Lundi 17 décembre - 19 h

Palace Rencontre débat

«Et le travail ?»

Depuis deux années, le Palace et la Forge ont associé leurs forces autour des "cafés-travail". Vous avez peut être participé à l'une de ces rencontres au bar des Sportifs, ou lu la lettre "Et le travail" qui en rapportait les propos. Nous allons conclure cette action le 17 décembre, autour d'un film court réalisé par les élèves du lycée André Malraux. Ils ont

Jeudi 6 décembre - 18 h
Palace

Vernissage de l'exposition **Le cri emprisonné**

En présence de l'artiste
Pierre Apollinaire Ocrisse

Le billet de la **Compagnie Chenevoy**

Bonjour à tous !

Pour commencer nous voulons vous remercier d'avoir été fidèles aux rendez-vous pour nos deux premiers Apéros-Théâtre de cette saison. Le 8 novembre c'était le texte de Rémi Devos, Jusqu'à ce que la mort nous sépare, qui était mis à l'honneur, suivi, le 30 novembre, de Sœurs Secrètes de Philippe Sabre, auteur contemporain qui a participé à l'écriture du spectacle Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat qui sera joué dans la ville le 28 juin 2008.

En parlant de Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat, la compagnie continue de travailler sur ce beau projet avec les Montatairiens. L'équipe de l'AMEM nous a d'ailleurs rejoint avec enthousiasme, pour notre plus grand plaisir. C'est donc en musique qu'aura lieu cet événement. Si vous ne nous avez pas encore rejoint et souhaitez prendre part à cette aventure, il n'est pas trop tard ! Nous avons besoin de toutes vos mains et idées pour donner à ce projet toute son importance et sa beauté. N'hésitez donc pas à nous joindre au 03 44 55 29 75, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Etant donné que le prochain billet sera celui de janvier 2008, nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne année 2008, et avant tout un joyeux Noël !

À très bientôt !

Pour tous renseignements :
Le Palace - service culturel
de Montataire - 03 44 24 69 97



Réunion de quartier Tour Hélène

Les réunions de quartier pour la préparation du budget 2008 sont sur le point de s'achever. Monsieur le Maire et les élus ont présenté durant ces rencontres le contexte dans lequel se construit le budget de l'année 2008 et a écouté les préoccupations des habitants concernant aussi bien les questions liées à la voirie qu'à la fiscalité.

La préparation du budget 2008 est marquée, comme nous l'avions annoncé au printemps dernier, par la baisse des bases des taxes professionnelle et foncière d'Arcelor-Mittal. En effet, ces bases ont reculé de 16 millions d'euros pour la taxe professionnelle et de 1,4 millions pour la taxe foncière,

suite au dépôt par l'entreprise d'un rectificatif auprès des services fiscaux, qui correspond à la fermeture du laminoir en novembre 2006.

Cela entraîne une baisse des recettes pour la ville de 2,7 millions d'euros, portant ainsi la part de la taxe professionnelle de 70 % à 67 % dans le produit des 4 taxes locales.

Rien pourtant ne permet d'expliquer comment le géant de l'acier est parvenu à faire ainsi baisser ses bases, car les conséquences de la fermeture du laminoir en 2006 n'auraient dû se faire sentir qu'en 2009. C'est pourquoi la ville a engagé une procédure devant les tribunaux, afin d'obtenir une explication à cette situation. La ville est néanmoins contrainte d'en tenir compte dans l'élaboration de son budget et ce, malgré les compensations de

l'Etat. Étant dégressives, celles-ci ne permettent pas réellement de compenser la perte subie. Ainsi, en 2007 l'Etat a versé 90 % de la somme qu'Arcelor-Mittal aurait dû payer ; en 2008, la compensation sera de 75 % de la somme reçue en 2007 ; en 2009, dernière année de versement de cette compensation, la ville ne recevra plus que 50 % de l'attribution reçue en 2007. Quant à la taxe foncière, elle ne fait l'objet d'aucune compensation. Ce sont donc plus de 450 000 euros qui sont d'ores et déjà perdus si la justice donne gain de cause à Arcelor-Mittal.

À cela s'ajoute la décision de l'Etat de baisser en 2008 ses dotations, de 22 % pour certaines, rompant ainsi son pacte de croissance.



Réunion de quartier Centre de loisirs Pierre Legrand

Devant une telle configuration, la ville se voit contrainte de limiter ses investissements. En 2008, la capacité de la ville à autofinancer ses dépenses devrait représenter 700 000 €, c'est-à-dire 50 % de moins qu'en 2007.

Cette situation rend d'autant plus pertinente la politique de maîtrise des dépenses engagées par la ville depuis quelques années, précisément pour faire face à l'incertitude pesant sur les entreprises.

Les agents municipaux ont ainsi consenti des efforts considérables, grâce à quoi et malgré des effectifs en baisse, tous les services à la population sont maintenus. Signalons en effet que la ville ne remplace plus tous les départs en retraite, les arrêts maladie et les congés maternité, faisant ainsi passer, en cinq ans, le nombre d'agents en équivalent temps plein de 321 à 312 salariés.



Réunion de quartier salle de la Libération

Il est par ce nouveaux se recruter du municipalité demande d' de créer une de mettre en domicile po besoins sont table de ne Les efforts permis de vont permet ments même baisse. La poursuite des dépense augmenter

année cons part commu Parmi les 2007, citon tres qui a ét bre et dont tre, si beso attendu (vo mise en so rues de Co Jules Uhry. D'autres inv 2008 com Tours 5,7,9, création d' quartier des de 270 lo l'installati d'un ascens permettre l' sonnes hanc

es, celles-ci ne per-
de compenser la
2007 l'Etat a versé
qu'Arcelor-Mittal
8, la compensation
ne reçue en 2007 ;
de versement de
ville ne recevra
tribution reçue en
cière, elle ne fait
sation. Ce sont
os qui sont d'ores
ce donne gain de

ion de l'Etat de
ations, de 22 %
insi son pacte de



de loisirs Pierre Legrand

on, la ville se
es investisse-
de la ville à
levrait repré-
ire 50 % de
t plus perti-
des dépenses
is quelques
faire face à
reprises.

insi consenti
ce à quoi et
tous les ser-
maintenus.
ne remplace
e, les arrêts
nité, faisant
le nombre
lein de 321

Il est par contre impossible de créer de nouveaux services car cela contraindrait à recruter du personnel. C'est pourquoi la municipalité ne peut donner suite à la demande d'un certain nombre d'habitants de créer une périscolaire pour les CP ou de mettre en place une livraison de repas à domicile pour les personnes âgées. Ces besoins sont pourtant réels et il est regrettable de ne pouvoir les satisfaire.

Les efforts du personnel ont également permis de constituer des provisions qui vont permettre de réaliser des investissements même si ceux-ci ont été revus à la baisse.

La poursuite de cette politique de maîtrise des dépenses permet par ailleurs de ne pas augmenter les impôts pour la quatrième

année consécutive, en ce qui concerne la part communale.

Parmi les investissements réalisés en 2007, citons le nouvel espace de rencontres qui a été inauguré au mois de septembre et dont le carnet de réservation montre, si besoin est, à quel point il était attendu (voir notre encadré) mais aussi la mise en souterrain des réseaux dans les rues de Condé, Bessemer, Salengro et Jules Uhry.

D'autres investissements sont planifiés en 2008 comme la résidentialisation des Tours 5,7,9,11,13 cité du 19 mars 1962, la création d'une voirie nouvelle dans le quartier des Tertres pour la construction de 270 logements. Citons également l'installation dès le mois de mars prochain d'un ascenseur en mairie centrale pour permettre l'accès de la mairie aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

L'Espace de rencontres

Après quelques péripéties, l'Espace de rencontres a enfin vu le jour. Inauguré au mois de septembre, son architecture originale et colorée suscite des avis controversés et même assez tranchés : on l'aime ou on ne l'aime pas !

Les tôles métalliques hautes en couleurs rappellent la multitude de voitures qui sont sorties de l'usine Chausson. La ville voulait ainsi rendre hommage aux milliers d'ouvriers qui se sont succédés sur les chaînes de montage.

L'acier dans lequel est construit ce bâtiment est sorti des ateliers d'Arcelor-Mittal, comme une sorte de clin d'œil à l'entreprise.

Donc, une architecture originale certes mais qui a du sens.

Ce nouvel Espace de rencontres est destiné aux Montatairiens qui souhaitent y célébrer leur mariage, baptême, noces d'or et de diamant. Il est également ouvert aux associations une fois par an et peut accueillir des réunions.

La construction de l'Espace de rencontres a nécessité la somme de 1,59 million d'euros. La municipalité a pu le financer grâce aux subventions de la Communauté européenne, des Conseils régional et départemental. La part de la ville s'est élevée à 300 000 euros, soit 18 % du coût total.



Grille tarifaire au 01/09/2007

Salle 1 sans office pour 150 personnes	300 €
Salle 2 sans office pour 180 personnes	300 €
Salle 2 avec office	400 €
Salle 1 et 2 sans office	500 €
Salle 1 et 2 avec office	600 €
Caution pour chaque location	500 €

Patrimoine industriel

Depuis septembre 2006, Clarisse Lorieux est chargée par la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) d'établir un inventaire du patrimoine industriel et commercial des quatre villes de la CAC. Après avoir réalisé l'inventaire de la ville de Creil, elle s'attaque désormais à celui de Montataire. Elle nous explique ici le sens de sa mission.

Pouvez-vous nous présenter votre mission ?

J'ai été recrutée pour trois ans par la CAC, aidée des Conseils général et régional, pour recenser les bâtiments industriels et commerciaux encore en activité ou non sur le territoire de la CAC ainsi que tout ce qui touche les équipements liés aux usines, c'est-à-dire les équipements techniques, les machines, les outils de production mais aussi les cités ouvrières construites par les directeurs d'usine... Je devrais avoir terminé l'inventaire de Montataire au printemps, je travaillerai ensuite sur celui de Nogent-sur-Oise pour finir avec Villers-Saint-Paul au cours de l'année 2009.

A l'issue de chaque commune inventoriée, une conférence publique est organisée pour présenter le travail effectué et mener une réflexion sur le patrimoine à préserver.

Une fois achevé, l'inventaire des quatre villes sera consultable sur Internet, notamment sur le site du Ministère de la Culture www.culture.gouv.fr.

Vous avez terminé l'inventaire de Creil et commencé celui de Montataire, pouvez-vous nous dire un mot sur les spécificités de ces deux villes ?

Tout d'abord, il me semble que Montataire abrite un patrimoine industriel plus important que Creil.

À Creil où j'ai recensé une quarantaine d'usines, essentiellement métallurgiques, on démolit beaucoup. Ainsi, des bâtiments



Clarisse Lorieux, chargé de mission

que j'ai inventoriés l'année dernière ont été détruits depuis, ça va très vite. Il reste dans cette ville des lieux emblématiques qui n'existent plus physiquement comme la Faïencerie, l'usine de la Vieille-Montagne devenue une friche.



Roue à aubes située au bord du Thérain

C'est à partir de cette destruction que l'on a pris conscience que la mémoire du patrimoine industriel était en train de disparaître.

À Montataire, la configuration est différente : il existe encore des sites très complets, c'est-à-dire avec la quasi-totalité des ateliers de fabrication, des cités ouvrières, des logements de contremaîtres...

Le Thérain, contrairement à l'Oise, avait un débit suffisamment important et régulier pour permettre l'installation de moulins et d'usines qui ont abrité des activités très diverses (optique, scierie, textile, papeterie)...

Pour l'heure, les 23 sites recensés montrent qu'à Montataire l'activité industrielle était assez diversifiée avec beaucoup d'usines de construction méca-

nique, des anciennes carrières de pierre, des usines métallurgiques. Et il existe beaucoup de cités ouvrières.

Comment procédez-vous pour établir cet inventaire ?

Prenons l'exemple de ce bâtiment en brique rouge à proximité de la Mairie, je sais que c'est une ancienne brasserie grâce aux nombreux documents que j'ai trouvés et aux informations qui m'ont été communiquées par Christine Galvin, responsable des archives à Montataire. Je consulte ensuite les archives municipales et départementales, voire nationales pour recouper les informations orales que j'ai pu obtenir. Je collecte aussi un maximum de cartes postales, photos, plans afin d'établir l'historique du bâtiment depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui. Cela

comprend un descriptif actuel du bâtiment précisant les matériaux utilisés pour sa construction.

La difficulté avec des sites comme Arcelor ou Chausson, c'est que l'on voit surtout des bâtiments bardés de tôle qui ne nous indiquent pas de quelle époque ils datent. Il faut donc, pour les dater chercher des indices à l'intérieur comme l'existence de structures anciennes, de charpentes métalliques...

C'est toujours un va et vient entre les informations orales, celles que je trouve aux archives et les visites d'usine.

Concernant Arcelor qui possède des bâtiments de toutes les époques, je vais sûrement partir du moulin qui se trouvait sur le Thérain pour reconstituer le processus de construction de l'usine.

Concours Photos

Les lauréats

1er thème : 3, 4 ou 5 photos sinon rien

Photo 1 : 1ère E. Liano

Photo 2 : 2ème A.M. Piffeteau

Photo 3 : 3ème I. Coumes

2ème thème : Les yeux et ou les lèvres

Photo 4 : 1ère S. Lezier

Photo 5 : 2ème K. Meunier

Photo 6 : 3ème C. Thébaut

Les prix ont été remis par M. le Maire
et annoncés par M. Deschamps, prési-
dent du Photo Club de Montataire



**Groupe communiste
et républicain**

Bonnes fêtes malgré tout

Bientôt Noël, le Jour de l'An, moments propices aux réunions de familles et d'amis entraînant des dépenses exceptionnelles qui cette année sont fortement compromises par un pouvoir d'achat en régression.

Il en est de même pour les collectivités locales. Pour 2008 l'Etat réduit leur financement en mettant en cause le contrat de croissance et de solidarité institué par la gauche en 1999 par la suppression de la moitié du taux du PIB qui rentrait dans le calcul de l'indexation des dotations. S'ajoute à cela pour notre ville la perte de TP et de la TFB associée, de Arcelor Mittal. Voilà le coût des 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux de cet été faits aux plus riches!

Et le 1er ministre Fillon, on se demande s'il existe encore, a pour but moins de services moins de personnel au niveau de l'Etat en transférant vers les collectivités locales leurs financements.

Après le financement du RMI transféré aux départements, le déclassement de routes nationales, c'est le coût du passage à l'école de 4 jours. Notre commune consacre déjà beaucoup de son budget pour donner autant que possible une chance égale à nos enfants pour leur avenir, plus encore compromis par la réforme universitaire.

Il en est de même avec le manque d'effectif de la police nationale (pas à Neuilly/Seine!), qui conduit à transférer sur les communes la charge de cette mission régalienne de la République par la constitution de polices municipales. Nous appelons à signer la pétition municipale qui exigent de doter le commissariat de Creil et le bureau de Montataire des effectifs nécessaires pour assurer la prévention, dissuasion, répression dans le respect des lois de la République.

Bref l'addition devient lourde à payer pour les collectivités c'est dire pour le simple contribuable qui subit en plus l'instauration des franchises médicales, véritable impôt sur la maladie et autres augmentations tel le carburant.

Rappelons, comme le propose les Elus Communistes et Républicains, que la taxation à 0,5% des actifs financiers des entreprises dégagerait 25 milliard d'€ de recettes. Ce qui ne mettrait pas dans la misère les riches comme Sarkozy qui vient de s'accorder une augmentation de 200% et nous parle sans vergogne d'équité et de justice! en désignant les cheminots, les gaziés, les électriciens et autres salariés comme des privilégiés. Les patrons n'ayant rien à lui envier.

Le groupe des Elu(e)s Communistes Républicain(e)s de votre ville vous souhaitent malgré tout de bonnes fêtes de fin d'année. Continuons de résister au pouvoir de la richesse provocante en agissant ensemble pour une vie digne et décente!

Les élus du groupe communiste et républicain

**Groupe socialiste
et républicain**

**La démocratie participative
en action**

Les réunions de quartiers viennent à peine de se terminer et les thèmes abordés ont souvent portés sur le civisme : vitesse excessive, zone bleue, voitures ventouses, tri sélectif, déchets verts, police nationale et municipale, non respect de la signalisation etc.

La baisse de fréquentation de ces réunions de quartiers semble aujourd'hui stoppée et la majorité municipale a des idées pour permettre à l'avenir à chaque Montatairien et Montatairienne de pouvoir s'y rendre et s'y exprimer. Pourtant, il n'a pas été possible à la municipalité cette année de modifier l'organisation de ces réunions de quartiers conformément à la législation puisque 2008 est en effet une année électorale (municipales et cantonales).

Certaines salles accueillant ces réunions ne sont pas toujours accessibles à tous (salle de la RCCEM et le s/sol B de la mairie) mais nous travaillons à rendre accessible chaque bâtiment municipal et dès le mois de mars, la mairie (sous/sol et rez-de-chaussée) sera accessible pour un coût non négligeable pour le budget municipal (90 000 €). Les horaires ne sont pas non plus toujours adaptés pour ceux qui travaillent en région parisienne et l'année prochaine, ces réunions pourraient avoir lieu à des horaires différents (18h30 pour certaines, 20 h 30 pour d'autres). Enfin, la mise en place de réunions thématiques (emploi, logement, environnement, santé...) semble aussi être une expérience à mener tout comme des consultations plus régulières des habitants par exemple par l'intermédiaire de ce magazine municipale «Vivre» comme ce fut le cas pour choisir le nom de notre Espace de Rencontres.

Stéphane Godard

Contact : psmontataire@laposte.net

Téléphone : 03 44 64 44 37

Vos élus socialistes :

Marie-France BISSANGO,
Patrick BOYER, Colette BURATO,
Ludivine CORTES, Muriel DACHEUX,
Stéphane GODARD, Alain WOZNIAK.

**Groupe
«Montataire
Pour Tous»**

Prenons garde !!!

« Je connais un pays où la vie est particulièrement difficile. L'espérance de vie est d'environ 56 ans !

Une Grande partie de la population (près de 85%) ne sait ni lire ni écrire !

Environ 70% des habitants de ce pays vivent grâce à la terre qui apporte de quoi se nourrir dans le meilleur des cas ! Plusieurs personnes meurent de faim chaque année !

30% des gens ont un travail (70% n'en n'ont pas !) Les gens qui travaillent le font environ 14 heures par jour ! et souvent 7 jours sur 7 !

Dans ce cas : Pas de contrat à durée déterminée, encore moins de contrat à durée indéterminée ! Pas de 35 heures ! Pas de RTT ! Pas de congés, pas de vacances, pas de restaurant d'entreprise, pas de comité d'entreprise ! Pas de formation professionnelle, pas de durée légale du travail, pas d'âge légal pour travailler ! (Certains enfants travaillent dès l'âge de 10 ans !) Pas de retraite et encore moins de régimes spéciaux !!! etc....

Pas d'ASSEDIC ! Pas de sécurité sociale ! Pas de mutuelle ! Aucune indemnité pour les personnes qui ne travaillent pas ! Pas de RMI ! Pas d'allocation logement ! Pas d'allocation d'aide aux handicapés ! Aucune allocation de quelque sorte que ce soit !!!

La scolarité n'est pas gratuite et pour les enfants qui ont la chance d'aller à l'école, ils étudient avec beaucoup d'attention afin de pouvoir vivre autrement que leurs parents. Souvent lorsqu'ils ont un diplôme ils vont à l'étranger afin d'avoir une vie meilleure»

Chez nous en France, grâce aux combats menés par chacun depuis des dizaines d'années, la qualité de notre vie n'a fait que s'améliorer (même s'il reste encore beaucoup de choses à faire). Aujourd'hui tout ou partie de ces acquis qui existent, grâce à la détermination de chacun dans son domaine, sont remis en question. Restons vigilant et prenons garde, car nos acquis sont en danger et risqueraient de disparaître.

Restons mobilisé car cela a déjà commencé.

Jean-Pierre Mercier

Le droit à la différence

Portrait de Sébastien Jessu, onze ans et joueur de guitare inlassable. Sébastien est un enfant dont on pourrait dire qu'il est différent, ce qui ne l'empêche pas d'avoir du talent et de sembler heureux. Retour sur une histoire pas tout à fait comme les autres.

Nous avons rencontré ce jeune garçon au regard bleu et malicieux chez lui, au milieu de ses guitares. Il passe de la guitare électrique à la guitare acoustique avec une dextérité qui ne laisse pas de surprendre. Son choix se fait en fonction des morceaux qu'il a envie de jouer mais attentif aussi au désir de ses interlocuteurs. Il suffit de dire à Sébastien qu'on aimerait bien entendre un petit air de Brassens et il étreint sa guitare, acoustique bien sûr, et commence à jouer en fredonnant les paroles. À peine terminé, il enchaîne avec le Pénitencier de Johnny, l'une de ses idoles. Il lui suffit d'écouter un morceau pour le reproduire à la guitare. N'a-t-il pas appris à jouer le Sud en seulement quatre jours ? C'est ainsi que l'entretien s'est déroulé, entre le Sud, Taxi ou Fort Boyard, le générique de son émission préférée. Oui, les goûts de Sébastien sont pour le moins éclectiques. Sans doute parce que ce qui l'intéresse c'est avant tout de jouer, encore jouer et toujours jouer. D'ailleurs tant qu'il est à la maison, il ne quitte pas sa guitare comme si elle faisait partie de lui-même. Quand il joue, on le voit bien, le bonheur de ce garçon au naturel joyeux est décuplé. Pour la famille de Sébastien, c'est un peu comme une revanche sur toutes ces années où elle a dû se battre pour que Sébastien trouve une place dans cette société qui laisse si peu de marge à la différence tant les critères de la normalité sont étroits. C'est une responsabilité terrible de déclarer qu'un indi-

vidu n'est pas normal, qui a la légitimité pour le faire ? Et si au contraire nous décidions que nous sommes tous normaux mais avec des fonctionnements différents ? Si nous abordions les choses en ces termes, peut-être serions-nous alors plus aptes, en premier lieu l'école, à faire une place à tous.

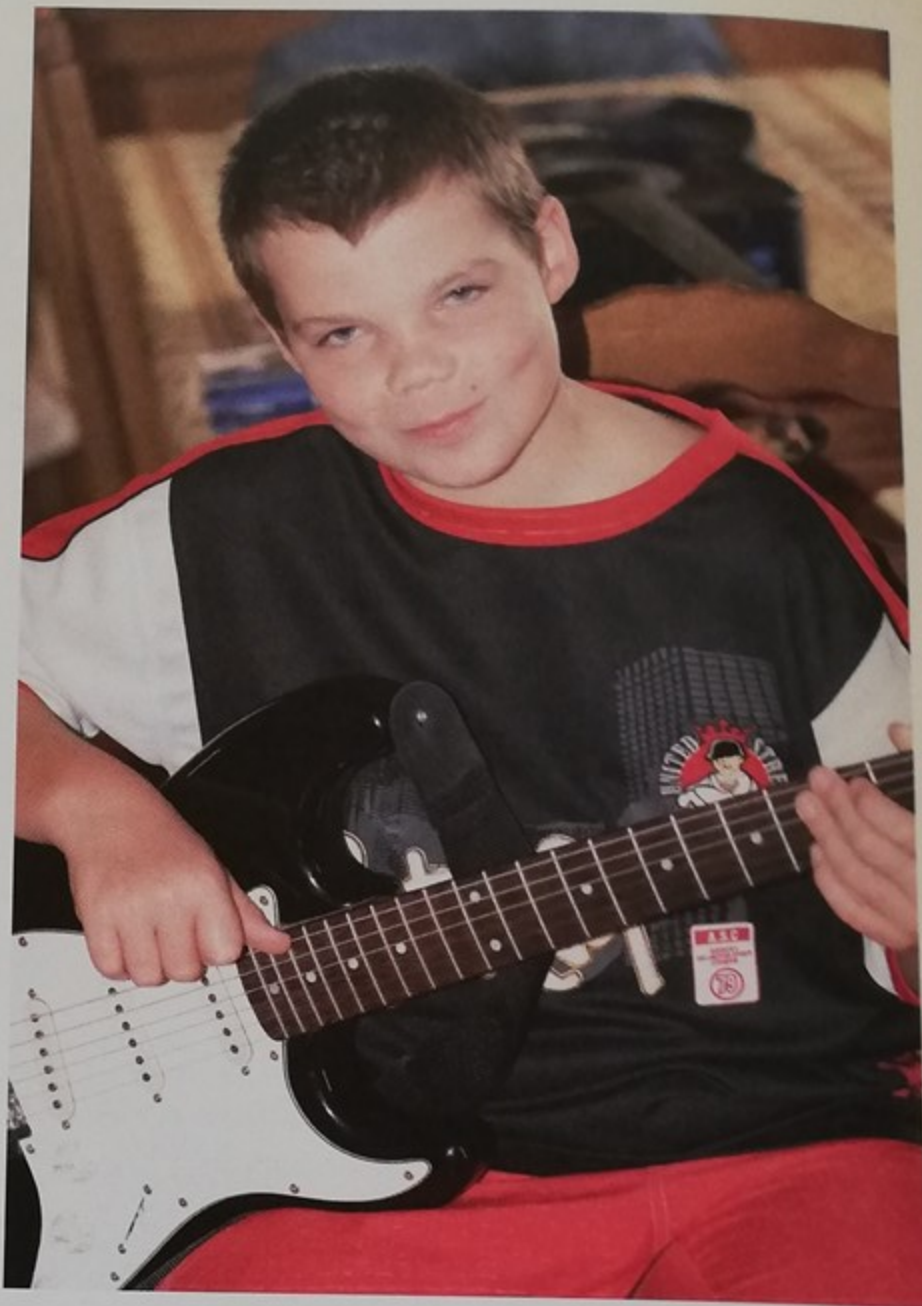
Sébastien a su trouver la sienne à l'École municipale de musique grâce à une équipe qui lui a donné sa chance et un professeur qui a su trouver la méthode pour apprendre à Sébastien à lire les notes de musique, en mettant en place et avec lui des codes de lecture. Sa maman s'amuse encore que «Sébastien soit allé s'inscrire de lui-même à l'école de musique sans rien dire à personne».

De la même manière son orthophoniste qui travaille avec lui à partir de la musique pour lui apprendre à lire et à écrire. Depuis, il fait des efforts fulgurants.

Et deux matinées par semaine, il se rend dans une école primaire qui a ouvert une section pour les enfants en difficulté. Ses parents voudraient qu'il puisse y aller plus souvent mais c'est impossible pour le moment. Dommage car en plus d'une

pédagogie adaptée à leur enfant, Sébastien se retrouve en récréation avec des enfants inscrits dans un cursus traditionnel. Car au lieu d'institutions spécialisées, la solution ne serait elle pas de débloquer des moyens pour former davantage d'enseignants, développer de nouvelles pédagogies dans une école unique pour que chaque enfant apprenne à vivre avec sa différence et celle de l'autre ? C'est en tout cas le souhait des parents de Sébastien qui souffrent tellement du regard qu'on porte sur leur fils, «on éprouve toujours un sentiment d'exclusion. Et on est jamais vraiment tranquille car on ne sait pas ce qui se passera l'année d'après, si Sébastien trouvera une place quelque part...».

Ils ont en tout cas su saisir les prédispositions de Sébastien pour la musique. «Il est né avec une guitare» répond sa maman lorsqu'on lui demande à quel moment est apparue sa passion pour la musique. Sébastien a cette chance immense de pouvoir déployer son talent. Souhaitons ce bonheur-là à tous ceux dont la différence est perçue comme un handicap alors qu'elle peut devenir une force.



Les anno
font l'ob
Sans au
pas pub

Octobre
LAIDOU
COEURE
FONTE I
KHARBO
COPIN C
SELA AB
SALOM

Octobr
BENZIA
DAHMA

Qu

C'est e
s'est c
ché les
Théra
Aujou
quarti
la Prés

Cette
la so
ache
un g
à la
rue C
à M

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Octobre 2007

LAIDOUNI Rania, le 1er,
COEURET Manon, le 2,
FONTE DOS ANJOS Clara, le 4,
KHARBOUCH Imen, le 5,
COPIN Capucine, le 14,
SELA Abigaël, le 15,
SALOMON Lio, le 21.

Ils se sont mariés

Octobre 2007

BENZIANE Djamel et CHEKHAB Chalabia, le 27,
DAHMANI Mohammed et CARIA Sandra, le 27.

Ils sont décédés

Août 2007

BOSSEUR Renée, 80 ans, épouse TONNELIER, le 26,
DESTREHEM Philippe, 49 ans, le 29.

Septembre 2007

LEBOURG Josiane, 60 ans, épouse UBERTIN, le 13,
PLAZA Mariano, 87 ans, le 25,
BERTHELOT Roland, 62 ans, le 26,
NATTIER Suzanne, 81 ans, veuve BRUNSON, le 26.

Octobre 2007

GORKIEWIEZ Jean, 60 ans, le 13,
AUBERT William, 54 ans, le 19,
DABOVAL Marcel, 88 ans, le 19,
TURLETTI Jeanne, 90 ans, veuve LAMOITY, le 23,
GODARD Denis, 56 ans, le 25.

Associations, brèves

Quartier de la Libération

C'est en 2001 que l'Association du quartier de la Libération s'est constituée pour lutter contre les inondations qui ont touché les habitants. Depuis, la rivière a été curée, tous les bras du Thérain ont été assainis et des vannes installées rue Robert Trin. Aujourd'hui, l'association est davantage tournée vers la vie du quartier «pour que chacun s'y sente bien» explique Mme Rotte, la Présidente.



Depuis deux ans, l'association organise une sortie sur les berges du Thérain. Une manière de se retrouver en dehors des réunions.



Cette année, la sortie s'est achevée avec un goûter à la Guinguette, rue Ginisti à Montataire

Logements pour personnes âgées en couple

La résidence Maurice Mignon accueille depuis plus de 15 ans déjà des retraités de Montataire qui souhaitent quitter leur logement pour aller vivre dans un espace plus adapté à leurs besoins.

Pour loger ces retraités, la résidence dispose de 38 logements dont 15 type 2 pour des couples.

Si les délais d'attente sont parfois longs pour des femmes ou des hommes seuls en raison de nombreuses demandes, il n'en n'est pas de même pour les couples.

En effet, quitter son logement, son quartier n'est déjà pas facile pour une personne mais c'est encore plus difficile à deux. Quand l'un est prêt à sauter le pas, l'autre hésite...

Si vous êtes en couple, âgés de plus de 60 ans et originaires de Montataire, si vous avez tous les deux mûrement réfléchi à la question et que vous souhaitez quitter votre logement, n'hésitez pas, faites vous connaître en contactant la Résidence de Personnes Agées 118, rue Jean Jaurès à Montataire.
Tél. : 03 44 64 45 60.

Super Loto



Dimanche 17 Février 2008
à 14 H 00

Salle Marcel Coene

Organisé par le Montataire
Basket Ball

(Ouverture des portes à partir de
12 h 30)

Lave vaisselle, Console de jeu
Nintendo, Banquette CLIC-CLAC,
Appareil photo numérique, Téléviseur,
Centrale vapeur, DVD DIV-X, Micro-
ondes, et de nombreux autres lots...

HORS JEU

Un séjour d'une semaine
pour 6 personnes en Vendée
Cartons vendus au moment du tirage

Prix des cartons

1 carton 3,50 €

3 cartons 8 €

8 cartons 16 €

Tombola

Restauration

Parking gardé

Dimanche 13 janvier 2008 Championnat de l'Oise de Cross à Montataire

Le club d'athlétisme de Montataire (Montataire Athlétic Club) s'est porté candidat à l'organisation des prochains championnats de l'Oise de cross country souhaitant profiter des aménagements effectués sur le parc urbain du Prieuré et sur les berges du Thérain.

Le Comité Départemental de l'Oise d'Athlétisme a validé cette candidature et a confié le soin au club de Montataire d'organiser ces championnats qui se dérouleront le dimanche 13 janvier 2008 à partir de 11h00. Les différentes courses (des poussins aux vétérans) exclusivement réservées aux licenciés de la FFA, devraient regrouper entre 600 et 700

athlètes, dont un bon nombre cherchera à obtenir le titre de champion départemental. Il s'agit d'une étape obligatoire pour les championnats régionaux, puis pour la demi-finale de l'inter-région Nord (qui aura lieu à Beauvais le 10/02/08) puis enfin pour les meilleurs, les championnats de France.

Avec les entraîneurs et dirigeants de club, avec les parents et les spectateurs, un bon millier de personnes devraient pouvoir profiter de ces aménagements, et assister à de belles courses, dont la plupart seront constamment visibles aux abords de l'étang.

**Venez nombreux
les encourager !**

Jumelage :

Une délégation de Finsterwalde à Montataire

A l'invitation de la Mairie de Montataire, une délégation de Finsterwalde viendra rencontrer des élus et des représentants d'associations du 11 au 13 janvier 2008.

La délégation sera composée de Monsieur Wohmann, Maire de Finsterwalde et de son épouse ainsi que de Madame Bloze, Présidente du comité de jumelage.

Il s'agira durant ces trois jours de définir des projets à long terme entre les deux villes.

Groupe communiste et républicain

Droit au logement pour tous,

Avec que près de 50% de logements sont sociaux dans notre ville, en 2008 seront livrés 41 autres, cité Jules Uhry, 15 sur celles de Louis Blanc et Mertian et un programme de 275 privés et sociaux débutera au-dessus de la rue de la Jacquerie. Dans les 5 ans à venir ce sont plus de 400 logements qui seront construits. Nous considérons que ces constructions doivent contribuer à la création d'emplois sur notre territoire assurant la mixité sociale dans nos quartiers. Ce qui est conforme au développement durable. Or le gouvernement oblige les organismes de logements sociaux, après les avoir menacés de recourir à la loi d'en vendre 40000 par an dès 2008!

Il faut plutôt que d'apporter les compléments nécessaires aux organismes HLM, l'Etat réduit sans cesse sa part de subvention et les contraint à vendre une partie de leur parc pour financer la construction de logements sociaux neufs. En prévoyant une remise en cause du droit au maintien dans les lieux en un droit au maintien dans le parc social.

L'idée étant de contraindre les ménages dont les enfants ont quitté le domicile à prendre un logement plus petit et ceux dépassant les plafonds de ressources auront un surloyer proche des loyers du marché, les poussant vers la sortie du logement social. Ce qui renforce la ségrégation sociale prétendument combattue par la mise en place de Programmes de Rénovation Urbaine Social devant favoriser la mixité sociale.

Pour les élu(e)s Communistes et Républicains le logement n'est pas une marchandise et la régulation de l'offre ne peut être l'affaire du marché capitaliste. Ils sont pour le droit au logement pour tous exigeant que les bénéfices économiques aillent à la société toute entière et non à une poignée. Le CREDOC confirme, les riches sont de plus en plus riches... au détriment du plus grand nombre! Les élu(e)s Communistes et Républicains sont résolument engagés dans la bataille pour conquérir avec vous cet espace de liberté émancipatrice: avoir un logement décent pour une vie digne.

Les élus du groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Bonne et heureuse année 2008

L'année 2007 se termine et les attaques du gouvernement contre les plus modestes n'ont cessées de s'amplifier : remise en cause de l'allocation personnalisée d'autonomie, proposition de Monsieur Marini, sénateur-maire de Compiègne, de taxer les intérêts du livret A, instauration des franchises médicales, fin de l'exonération totale de la redevance T.V pour les plus de 65 ans ne payant pas d'impôt etc. Il faut bien trouver de l'argent pour payer le bouclier fiscal décidé par Sarkozy en faveur des français les plus riches : les classes populaires et les classes moyennes payeront donc la facture. Bel exemple de solidarité nationale !

A Montataire, la commission Environnement a de nouveau fait un choix judicieux en proposant l'achat de nouvelles illuminations qui semble faire l'unanimité dans notre commune. Le coût est loin d'être négligeable (25 000€) mais elles seront largement amorties au cours des prochaines années. Elles nous ont permis d'illuminer des rues oubliées jusqu'à présent (le chemin de Flageolle par exemple) mais c'est également vrai que vous êtes toujours plus nombreux à nous demander des décorations dans d'autres rues (la rue Jacques Duclos notamment) et le choix des implantations est loin d'être évident. Depuis la création de notre concours «Montataire s'illumine», vous êtes très nombreux à décorer vos balcons, vos maisons, vos commerces et il devient courant de voir des familles entières parcourir la ville pour faire découvrir ces illuminations à leurs enfants qui rentrent ensuite chez eux émerveillés.

Vos élus socialistes sont à votre disposition chaque dimanche de 10 heures à 12 heures sur le marché de Montataire. Vous pouvez aussi nous contacter en mairie de Montataire ou bien nous laisser un message sur notre site internet : <http://montataire.parti-socialiste.fr/>

Il paraît que rien n'arrive qu'on n'ait pas déjà rêvé. Nous avons fait un rêve que 2008 apporte à chaque Montatairien et Montatairienne, bonheur, santé, joie, emploi et paix sans laquelle aucun avenir n'est possible.

Bonne année 2008 à tous!

Stéphane Godard

Contact : psmontataire@laposte.net

Téléphone : 03 44 64 44 37

Vos élus socialistes :

Marie-France BISSANGO,

Patrick BOYER, Colette BURATO, Ludivine

CORTES, Muriel DACHEUX, Stéphane

GODARD, Alain WOZNIAK.

Tribune libre

Groupe «Montataire Pour Tous»

Le Conseiller du Prince

« Nicolas Sarkozy a demandé à Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand de réfléchir aux obstacles à la croissance? Celui-ci alimente donc le Président et la presse d'un flot ininterrompu de suggestions dont la cohérence n'est pas toujours évidente. Il est ainsi proposé d'ouvrir les magasins le dimanche! Les répercussions seraient difficilement supportables pour les quelques commerces de proximités qui existent encore. En décembre les grandes surfaces ont ouvert le dimanche et les artisans commerçants de notre marché à Montataire en ont fait les frais. De plus, j'ai peine à croire qu'ouvrir les magasins le dimanche donnerait du pouvoir d'achat aux éventuels clients !

Pour avoir côtoyé pendant de longues années la grande distribution je ne suis pas certain que les employés de ces grandes surfaces y trouveraient leur compte. Le travail le dimanche se ferait sur la base du volontariat. Sachant les pressions qui sont souvent exercées auprès du personnel, je crains que les volontaires ne soient contraints, pour ne pas dire forcés, d'accomplir leur travail le dimanche s'ils veulent pouvoir garder leur emploi. J'en appelle à chacun, si à l'avenir cette loi était validée, pour boycotter purement et simplement les déplacements dans les grandes surfaces le dimanche.

Le conseiller du Prince propose également de ramener à 6000 le nombre de communes en France... Il faut comme Jacques Attali, habiter Neuilly sur Seine et ne pas en sortir pour rallumer cette vieille lanterne technocratique. Les trente mille communes que l'on voudrait supprimer ne font pas obstacle à la croissance. Les cinq cent mille élus locaux, à la campagne et dans les villes sont quasi bénévoles. S'ils devaient être supprimés, ils seraient remplacés par des fonctionnaires qu'il faudrait bien payer».

D'après les propos de Guy Sornam extrait de la lettre du Maire.

Pour ma part, je vous souhaite à vous, votre famille ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers une excellente année 2008, bonheur et surtout santé.

Jean-Pierre Mercie

Les textes sont publiés tels qu'ils sont transmis à la rédaction
La contribution du groupe Montataire à gauche 100% n'est pas parvenue à la rédaction.

L'occasion fait le larron !

Le Diplomate a ouvert à nouveau ses portes il y a un mois sous la houlette de Jean-Marie Huguenot qui vient d'en prendre la gérance. C'est l'occasion de dresser le portrait de ce nouvel entrepreneur ambitieux et affable qui semble avoir de l'énergie à revendre.

Oui, l'énergie ne semble pas lui manquer, débordante, palpable. Jean-Marie Huguenot semble toujours aux aguets, prêt à saisir l'occasion sitôt qu'elle se présente. D'ailleurs ne dit-il pas que « c'est l'occasion qui fait le larron » ? Et effectivement, à part l'occasion, rien ne prédisposait ce Montatairien d'origine, tourneur-fraiseur de formation à faire carrière dans l'hôtellerie et la restauration. Mais lorsqu'il tombe sur une annonce proposant la reprise d'un bar, il se jette à l'eau. «Pourtant je ne fréquentais pas les bars et je ne sais même pas faire cuire un steak. J'ai suivi mon sixième sens».

Pari gagné, il multiplie par trois son chiffre d'affaires en seulement quelques mois. Car en plus du sixième sens, cet entrepreneur de 49 ans, monté sur ressort, ne mesure pas sa peine, «je me suis investi à 300 %». Ça lui vaut de nombreuses insomnies mais puisque «la passion a transcendé la fatigue», peu importe. Il l'a payé aussi d'un divorce ce nouveau rythme de travail qui n'avait plus rien à voir avec l'emploi de technico-commercial qu'il occupait dans une agence d'intérim. Son couple n'y a pas survécu. Mais pas question de faire machine arrière tant sa nouvelle activité lui procure de satisfaction, «j'ai compris que c'était ça qui me plaisait. Je ne ressentais plus l'insatisfaction que j'éprouvais avant».

Au bout de dix ans et après avoir ouvert



une pizzeria entre-temps, il sent qu'il est temps de fermer boutique car « il ne faut pas attendre d'être aigri ». En effet, Jean-Marie Huguenot semble laisser peu de place à l'amertume. Il faut dire que la détermination et l'enthousiasme semblent lui fournir de solides remparts.

Il se lance alors dans une autre aventure en reprenant un hôtel-restaurant. Là encore il ne laisse pas à l'amertume le temps de s'installer puisqu'il vend après cinq ans. Mais avant de repartir, il se laisse dix-sept mois pendant lesquels il s'occupe de ses enfants, de son épouse, fait du sport car dit-il «c'est important pour le mental». Et il profite de ce long congé pour faire un bilan. Conclusion, il obtient la gérance du «Diplomate» que la mairie a racheté à la famille Amadouche car la municipalité voulait préserver un lieu de restauration de qualité notamment pour les nombreux salariés de l'agglomération qui déjeunent sur place. Cette fois, ils sont deux derrière le comptoir, lui et son épouse qu'il considère comme son bras droit, avec laquelle il s'est marié il y a dix ans.

Après avoir «relooké» l'endroit, Jean-Marie Huguenot a ouvert les portes du Diplomate il y a deux mois.

Sensible aux exigences de la municipalité, il compte bien maintenir la qualité qui y prévalait jusqu'à présent et développer «l'affaire» en proposant une ouverture trois soirs par semaine, de nouveaux plats empruntés à la cuisine traditionnelle française qui sont fabriqués sur place et une partie traiteur.

Jean-Marie Huguenot est rempli d'un enthousiasme et d'une énergie qui semblent décidément intarissables, l'émulation des débuts ayant à nouveau l'air de l'habiter. Du succès de cette nouvelle entreprise dépend sa notoriété. On peut compter sur cet entrepreneur ambitieux pour ne pas la laisser s'échapper car dit-il «je suis un homme de défis».

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Etat-civil

Ils sont nés

Octobre 2007
CHAMORRO Nohélia, le 25,
DIEFFAGA Djome, le 30,
DIEFFAGA Fadjimba, le 30,
LE DAIN Dorian, le 31.

Novembre 2007
ANNI-LALLEMAND Timéo, le 1,
LETEURTRE Lenny, le 2,
THIERRY Alycia, le 2,
DELAHAYE Maël, le 8,
ROBARD Kézia, le 8,
ADRRAB Réda, le 12,
MULON Yann, le 13,
TAVERNIER Susie, le 18.

Ils se sont mariés

Juillet 2007
REKIK Nader et CAULLIER Delphine, le 6.

Novembre 2007
PERRET Nicolas et BOUGOURD Delphine, le 2,
ANDRIJEVIC Stéphane et BOUAROUA Majdeline, le 16.

Ils sont décédés

Octobre 2007
HOLGARD Christiane, 47 ans, épouse SACI, le 8,
JEAN Lucien, 61 ans, le 30,
VOINET RENÉ, 81 ans, le 31.

Novembre 2007
BAAR René, 62 ans, le 2,
PAZIK Alina, 71 ans, épouse GUTTON, le 11,
CLÉMENT Marie-Paule, 63 ans, épouse AUBRY, le 21.

Brèves

Recensement de la population 2008

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins. A Montataire, comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé sur l'ensemble du territoire.

Dès le 17 janvier prochain et jusqu'au 29 février au plus tard, deux agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les

questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation. Merci de leur réserver un bon accueil.



Melle DENEUVILLE



Melle VERGEON

Budget 2008

Le processus de co-élaboration avec les habitants



1 - Depuis octobre, 15 réunions avec la population, dans les quartiers, avec les commerçants, les associations, les enseignants, les jeunes. Autant de rencontres utiles qui ont permis de vous écouter et de prendre en compte vos besoins, de vous informer des orientations budgétaires proposées et d'examiner vos demandes spécifiques.

- Dans le même temps Monsieur le Maire a consulté les agents municipaux lors de réunions avec les services.
- Toutes ces consultations vont permettre de recenser l'ensemble des demandes et de le mettre en relation avec les possibilités budgétaires.

2 - Le lundi 21 janvier : Conseil municipal
Chaque groupe d'élus présentera ses propositions lors du **débat d'orientation budgétaire**. La population y est conviée pour y prendre la parole pendant une suspension de séance.

3 - Le lundi 25 février, le Conseil municipal adoptera le budget élaboré à l'issue de 5 mois de travail concerté et démocratique.

